

IL S'EST LIVRE AU GOUVERNEUR

LES DEPUTES E. W. TOBIN
ET JULES PREVOST SERAIENT
BIENTOT NOMMES SENATEURS

L'honorable Ernest Lapointe ira à la Cour Supérieure du Canada, tandis que l'honorable M. Motherwell et l'honorable M. Forke quitteraient aussi le cabinet.

REORGANISATION DU CABINET

(Spécial à l' "Autorité Nouvelle")

Ottawa, 1er Sept. — Le premier ministre McKenzie King semble s'être départi de son objection à nommer des membres de la députation pour remplir certaines vacances au Sénat. Dans les milieux bien renseignés, l'on est convaincu que le chef du gouvernement est sur le point de choisir M. E. W. Tobin, député de Richmond-Wolfe, pour remplir au Sénat la vacance créée par la mort de l'honorable H.-J. Cloran.

Un autre député dont la nomination comme sénateur semble aussi certaine est M. Jules Prévost, député de Terrebonne, qui remplacerait à la Chambre Haute feu le sénateur Gustave Boyer.

Il est possible aussi que d'ici à la prochaine session, deux ou trois membres du Cabinet soient nommés à des postes supérieurs. C'est ainsi que l'on prévoit que l'honorable M. Ernest Lapointe sera nommé au siège actuellement vacant à la Cour Suprême du Canada.

L'hon. M. Motherwell, ministre de l'Agriculture, deviendra vraisemblablement membre du bureau de la Commission des Chemins de fer, tandis que l'hon. M. Forke quittera lui aussi, très probablement, le cabinet.

LE TRAVAIL FAIT AUX COURSES

Le travail accompli par le détective Valade mérite considération. Un dénommé Daniel Quinn, 40 ans, venant d'Angleterre, était expulsé du terrain de Delorimier pour assaut sur un nommé Crawford, de New York, lorsqu'il fut arrêté une heure plus tard pour avoir tenté, au même endroit, d'enlever la sacoche d'un nommé Herdson. Le constable Payette, assisté de M. Fisette, eut aussi son mot à dire dans cette affaire.

LA FETE DU TRAVAIL

L'on se prépare à célébrer avec éclat, demain, la Fête du Travail si impatiemment attendue dans tous les milieux, professionnels aussi bien qu'ouvriers.

Cette grande célébration marque virtuellement la fin des vacances. Et de suite, mardi, recommence l'activité intense partout.

LE SACRILEGE DE ST-JEROME

A propos d'une correspondance de Saint-Jérôme que nous publions dimanche dernier, nous croyons devoir insérer celle-ci, de M. Jules-Edouard Prévost, député de Terrebonne, laquelle jette un jour nouveau sur la question:

Saint-Jérôme, 27 août 1928.

M. Gilbert Larue,

directeur de l' "Autorité Nouvelle",

Montréal.

Cher Monsieur Larue,

L' "Autorité Nouvelle" a publié, le 26 août, avec gros titre et en première page, une correspondance spéciale, datée de Saint-Jérôme, qui est un véritable outrage pour toute notre paroisse.

Parlant de l'acte sacrilège commis en notre église, dans la nuit du 14 au 15 août, l'auteur lâchement voilé de cette correspondance ose affirmer qu' "il devient de plus en plus évident que les coupables sont des paroissiens de Saint-Jérôme qui en voulaient à leur curé". Cette correspondance, aussi stupide que sornioise, ajoute que "les auteurs du sacrilège seraient, d'après des devins, un petit cercle de "bleus" animés du plus mauvais esprit."

En mon nom et au nom de mes concitoyens, libéraux et conservateurs, je tiens à protester contre cette ignoble insinuation.

Sachant ce qui se passe à Saint-Jérôme, connaissant bien l'esprit qui anime notre population paisible, croyante et religieuse que les récents événements ont jetée dans la consternation, je considère que cette nouvelle, quoique grossièrement ridicule, constitue quand même une honteuse tentative de diffamation pour tous les citoyens de Saint-Jérôme.

Votre bonne foi a été surprise. Mais, avouez-le, vous avez été très imprudent de publier ces infâmes rumeurs qui ont justement soulevé l'indignation de tous mes concitoyens. Je suis sûr que vous vous empresserez de répudier cette correspondance malheureuse qui ne peut être l'oeuvre que d'un cerveau malade.

Croyez moi, cher Monsieur Larue,

Votre tout dévoué,

Jules-Edouard Prévost.

LOI EN VIGUEUR

La Commission des accidents du travail, créée par la législation provinciale lors de la dernière session, entre aujourd'hui même officiellement en fonctions. Dans un des Nos de l' "Autorité Nouvelle" nous avons souligné à l'attention de nos lecteurs les dispositions essentielles de la nouvelle loi qui oblige tous les employeurs, exception faite pour ceux ayant moins de sept ouvriers à leur service, à contracter des assurances. Les journaux ont annoncé, cette semaine, qu'une association de médecins canadiens-français — "l'Association Canadienne de Médecine Industrielle" — vient de se fonder à Montréal, laquelle s'appliquera non seulement à établir le pourcentage d'incapacité de l'accidenté, mais encore à diminuer par des traitements appropriés ce pourcentage d'incapacité de l'accidenté alors que la Commission proprement dite a pour mission d'étudier les faits matériels, les circonstances entourant un accident du travail, et de déterminer ensuite le montant de l'indemnité à être payée à l'accidenté par la compagnie d'assurance. Nous ne doutons pas que la nouvelle a dû être accueillie avec une égale satisfaction par les employés, les employeurs et les compagnies d'assurances l'objectif de l'Association — à condition que celle-ci soit sérieusement organisée — étant en somme le même que celui de la Commission: rendre justice, en autant que faire se peut, à tous les intéressés sans distinction.

Qu'on nous permette de rappeler brièvement que la nouvelle association, a pour but, d'une part, de collaborer avec les universités et surtout avec les hôpitaux pour l'organisation d'un système d'enseignement pratique de la médecine industrielle aux étudiants, et d'autre part, de faire bénéficier les praticiens, qui seront appelés à donner leurs soins à des accidentés du travail, d'un cours de perfectionnement qui les placera dans le plus bref délai possible à la hauteur de leur noble tâche.

Les blessés les plus sérieusement atteints seront sans doute dirigés vers les hôpitaux, où se formeront rapidement des spécialistes que l'association se charge d'appeler à tour de rôle afin qu'ils fassent bénéficier leurs confrères de leur expérience, soit par des conférences soit par des cliniques. Mais toute la catégorie des blessés de moindre gravité sera traitée, comme par le passé, soit à domicile, soit au bureau du praticien qui, s'il sait se conformer aux exigences de la loi, s'il est bien renseigné sur le traitement à opérer et sur les conséquences éloignées des blessures, sera en mesure de rendre des services inappréciables à la société.

Le désir immédiat des directeurs de l'association, ajoutant, est d'instituer des conférences sur la procédure à suivre pour se conformer à la loi et sur les soins préliminaires, ultérieurs et surtout complémentaires de nature à réduire à son minimum le pourcentage d'in-

LOUIS BEAULE QUITTE
LA MONTAGNE OU IL
A PASSE LA NUIT

Il se rend à la prison de Bordeaux et avoue son assassinat au gouverneur Séguin. Il confesse son crime au capitaine Lemire qui le fait prisonnier.

ENQUETE DU CORONER MARDI

Louis Beaulé, que la police cherchait depuis samedi soir, pour le meurtre d'Alfred Dombroski s'est livré au gouverneur Séguin de la prison de Bordeaux, de bonne heure hier après-midi. L'assassin a préféré se rendre plutôt que de se suicider, comme il en avait manifesté l'intention en fuyant samedi soir.

Après avoir passé la nuit sur la montagne, le prévenu s'est dirigé, au cours de la journée d'hier, vers Bordeaux. Chemin faisant, il s'était procuré un journal racontant le meurtre d'Alfred Dombrowski. Il apprit de cette façon que la police était à sa recherche pour la mort de l'employé d'étal de boucherie avec lequel il avait bu au cours de la soirée fatale. Beaulé se dirigea vers le boulevard Gouin, tout droit vers la prison où il demanda à voir le gouverneur. Quand celui-ci apprit de l'étrange visiteur qu'il se trouvait en face du présumé meurtrier, il communiqua avec l'inspecteur Mercier, qui fit part de cette information au capitaine Lemire.

Après avoir déclaré à Louis Beaulé qu'il n'était pas obligé de faire une confession, et après l'avoir mis sur ses gardes, le capitaine Lemire apprit de l'accusé qu'il n'avait pas porté le premier coup. "Je ne sais pas pourquoi Dombroski m'a frappé", a-t-il déclaré.

"Je sais que vous me cherchez", continua l'accusé, et j'ai saisi le couteau après que j'ai été frappé, et je ne sais pas pour quel motif la bataille a commencé."

"Nous avions bu et c'est tout ce que je sais, mais nous n'étions pas ivres, c'est certain."

Le capitaine Lemire et ses hommes ont conduit le prisonnier aux quartiers-généraux de la police, où il sera détenu en attendant l'enquête du coroner, mardi. Joseph Beaulé, témoin oculaire de la bataille fatale est aussi gardé comme témoin pour l'enquête du coroner.

UNE BELLE FETE
TRADITIONNELLE

Le grand pique-nique traditionnel de la "National Breweries", samedi dernier, au parc Otterburn, Saint-Hilaire, a réuni plus de trois mille personnes. Comme on le sait, les directeurs de cette puissante institution canadienne animés d'un réel et sincère esprit démocratique, tiennent chaque année à convoquer ainsi leurs employés à une fête dont ils assument eux-mêmes tous les frais, qui sont toujours très considérables. C'est là un geste qui convient de souligner et pour lequel nous sommes heureux de féliciter les chefs de la "National Breweries". Il est bon, et même dans l'intérêt de la paix sociale, qu'employeurs et employés se rencontrent parfois sur le terrain de l'amitié où les uns et les autres apprennent à se mieux connaître et à se mieux comprendre.

capacité que les compagnies seront appelées à payer.

Quant au pronostic, c'est-à-dire à l'évaluation chiffrée de cette incapacité, problème toujours épineux parce que dépendant d'une multitude de circonstances peu ou point contrôlables, il sera largement et abondamment exposé, assurément, par des médecins compétents.

FEU M. E. MAJOR

1er Sept. 1928.

M. Edmond Major, comptable à l'emploi de la maison J. J. Joubert Ltée, est décédé hier matin à l'hôtel-Dieu.

Agé de 32 ans, il laisse sa femme, née Noizeux (Ida), et trois enfants en bas âge. Il était le frère de M. Hervé Major, chef du service des nouvelles de la "Presse", ainsi que de MM. Ernest, de Seatt-le, Wash., et Paul-Emile, de Montréal. Il laisse, de plus, quatre sœurs: Mme Ernest Barrette, de Grandview, Wash., Mme Augustin Major, de Sainte-Rose de Laval, Mlle Laure et Blandine Major.

Le défunt, qui était membre de plusieurs associations sportives, était Chevalier de Colomb, au Conseil Lafontaine.

Les funérailles auront lieu le mardi 4 septembre prochain à 8 heures, en l'église Notre-Dame du Saint-Sacrement. Le départ du cortège se fera à 7 heures 45 du No 830, rue Bienville.

UN NOUVEAU-NE

Un confrère nous est né: "L'Erable", dont le premier numéro a été publié hier. C'est un journal pour "Monsieur, Madame et Bébé". Nous lui souhaitons longue vie, le soleil brillant pour tout le monde. Puisse-t-il, à l'exemple de notre arbre national dont il a emprunté le noble nom, résister aux vents et tempêtes de l'avenir.

M. R.-D. STANLEY

M. R.-D. Stanley est un de ceux qui, par l'effort et le dévouement constants donnés au bien-être et à la prospérité du Canada, ont droit à la reconnaissance et à l'admiration des Canadiens.

Editeur du "Beaver", organe officiel des "Fils Natifs du Canada" dont il est le secrétaire pour le district de Toronto, on peut se rendre



M. R.-D. Stanley, éditeur du "Beaver", organe officiel des "Fils Natifs du Canada".

compte du temps qu'il sacrifie à la cause de cette société patriotique par excellence. Canadien avant tout, plein d'enthousiasme dans l'avenir de notre pays, il est un des champions de l'union des deux races dans un même motto, une même devise: "Le Canada d'abord et avant tout". Il a compris que le Canada ne peut être grand et fort, que par l'effort coordonné et amical du Québec et de l'Ontario. Les Canadiens-français du Québec sont fiers de compter cette personnalité marquante au nombre de leurs amis.

LE PROGRAMME
D'AL. SMITH

De longs commentaires du discours d'acceptation de M. Smith sont inutiles, parce que la lecture de ce lumineux document renseigne admirablement l'électeur. Cette lecture est d'ailleurs facile, car le style est simple, l'enchaînement des idées logiques.

Nous en donnons d'autre part une traduction presque complète, qui permet à nos lecteurs de comprendre les idées fondamentales de la politique envisagée par le candidat démocratique à la présidence.

Ces idées fondamentales, on peut les réduire à deux:

1. La politique générale du gouvernement, politique extérieure, financière ou économique, doit s'inspirer des décisions d'un électoral préalable renseigné.

2. Aux Etats-Unis, l'organisation sociale et politique, les circonstances géographiques mêmes, s'opposent à une centralisation exagérée, on doit s'efforcer de donner au principe de la souveraineté des Etats la plus large application possible.

Si l'on retient seulement ces deux points, on voit immédiatement quelles différences importantes séparent les

ELEVATION

Laissez-moi tout écrire avant que des paroles

Je ne sache crûment

L'ultime vérité, le dernier sens cuisant.

Que j'ouvre les corolles

De tous ces lys cambrés au sol de mes pensées

Avant que les nuits creuses

N'en maculent la chair dans leurs herbes fangeuses.

O contours dégagés,

Que j'aime éperdument vos coloris, vos ombres

Avant que le soir brun

N'alourdisse sur eux son suaire d'embrun.

Avant que tous ne sombrent,

Que j'aie à ma portée et voix et longs regards,

Que leurs amours profondes

M'insufflent la grandeur des liesses fécondes.

Vieux silences blafards,

Ah laissez-moi parler, parler de la tendresse

Avant que d'en rougir,

Scander les mots de vie avant que d'en mourir.

Qu'aujourd'hui je leur dresse

Un autel immuable en mon temple secret.

Qu'un pur encens y brûle

Et s'élève absorbant en son rayon de tulle

Tout soleil et reflet.

Ah! que mon virginal poème, à toujours croire,

Grandisse tellement

Qu'à l'aube il se détache au fond du firmament

Comme un vivant écho.

Simone ROUTIER.

Du volume à paraître: l'Immortel Adolescent.

LES MINEURS ANGLAIS SE
PLACENT PEU A PEU SUR
LES FERMES DANS L'OUEST

Plus de la moitié ont trouvé un emploi dans la Saskatchewan. — Un bon nombre désirent demeurer au Canada. — Leur venue dans les villes pourrait occasionner une crise de chômage

DE L'AIDE A TOUS

Régina, 1er septembre. — Les mineurs anglais sont arrivés ici. Plus de la moitié, soit au-delà de 5,000 ont été placés sur des fermes dans la Saskatchewan. Plusieurs d'entre eux se proposent de rester au Canada. Le plus grand nombre, cependant, retourneront en Grande-Bretagne.

Il se pourrait aussi qu'un bon nombre se glissent dans les villes, cet hiver, et raniment la crise du chômage.

La plus grande partie de ces ouvriers ne demandent pas mieux que de travailler et sont anxieux de trouver de l'emploi. On a dû aider plusieurs d'entre eux qui se trouvaient sans argent et sont tombés malades, ne pouvant s'habiller à boire l'eau des provinces des prairies. Cependant ces malaises ne durent pas, et dès que ces hommes sont habitués à boire cette eau, ils n'en ressentent aucune indisposition.

démocrates des républicains. Les premiers se révèlent progressistes, les seconds franchement réactionnaires. Les premiers conçoivent l'action gouvernementale sous la forme de décisions au profit de décisions au profit d'un ou plusieurs groupes privilégiés; les seconds, par l'organe de M. Smith, déclarent qu'il n'y a pas incompatibilité entre l'adoption de mesures de progrès au profit de la masse populaire, et de justes égards pour le "big business". C'est à dire que le programme défini par M. Smith exclut le favoritisme et la corruption; et d'ailleurs, son record comme gouverneur de l'Etat de New-York montre très nettement que les "puissances de corruption" n'ont pas d'ennemi plus déterminé que lui. Tout doit venir du peuple, dit M. Smith tout gouvernement doit être fondé sur la liberté: liberté dans les limites tracées par des lois, qui, pour leur part, doivent permettre à tout citoyen d'agir librement tant qu'il n'empiète pas sur la li-

berté du prochain. Cette dernière définition de la liberté n'est pas nouvelle, assurément; mais on n'en a jamais donné de meilleure, et elle est, de nos jours, si oubliée de nos gouvernants qu'il est bien nécessaire de la rappeler. C'est en s'appuyant sur le second point que M. Smith développe ses vues sur la Prohibition. On trouvera, dans son discours, non seulement des opinions, mais une esquisse très nette d'un plan de réorganisation au profit de la véritable tempérance, de l'ordre public, de la liberté et de la morale. Nous y renvoyons nos lecteurs.

En conclusion, M. Smith fait une vibrante profession de foi. Il se déclare libre de tout engagement envers qui que ce soit, et il exprime l'espoir d'une victoire de son parti en novembre prochain.

Excellent discours, en somme, que l'on sent plein d'une belle sincérité.

Il sera intéressant de noter un peu plus tard l'effet produit sur l'opinion.

DU TEMPS QUE LE JURY ETAIT IMPITOYABLE

L'institution du jury est aujourd'hui fortement battue en brèche et il faut reconnaître qu'elle ne cesse depuis plusieurs années déjà, de prêter le flanc à la critique. Ses verdicts, offensants aussi bien la justice que le bon sens, ne se comptent plus; il n'est pas de criminel, quelle que soit l'horreur qu'inspire son crime, qui n'ait chance de bénéficier d'une impunité scandaleuse ou d'une indulgence excessive; il n'y a plus de coupable, partant plus de punis, et la victime a toujours tort.

Les débuts du jury en France n'avaient cependant rien eu d'encourageant et si, à l'heure actuelle, on trouve toujours des jurés pour acquiescer, on n'en trouvait guère alors que pour condamner et, sur ce point, les souvenirs laissés par le tribunal révolutionnaire continuent à soulever l'indignation de tous les honnêtes gens.

Institué par le décret du 10 mars 1793, le tribunal révolutionnaire a-

vait ce grave défaut d'être une émanation directe de la Convention; c'était cette assemblée omnipotente qui nommait les juges et les jurés; ceux-ci, choisis parmi les citoyens habitant le département de Paris et les quatre départements limitrophes, étaient au nombre de douze titulaires et de quatre suppléants. On ne tarda pas à s'apercevoir que c'était bien peu pour la formidable besogne que leur imposaient les passions populaires, lesquelles déconvenaient partout des suspects dont elles faisaient bien vite des coupables. Aussi le décret du 5 septembre compléta l'organisation du tribunal et porta à soixante le nombre des jurés. Le Comité de salut public et le Comité de sûreté générale furent chargés de dresser la liste des candidats, laquelle fut agréée sans changement par la Convention.

On y trouvait un mélange de toutes les professions, d'anciens députés non réélus, des artistes, des artisans, un orfèvre, un cordonnier et

jusqu'à un ancien dragon dépourvu d'instruction. David avait usé de son influence pour y faire comprendre plusieurs de ses élèves, à qui il procurait ainsi un salaire quotidien, car les jurés étaient payés. Parmi ces élèves, on voit figurer des peintres assez connus, comme Prieur, Châtelet, Espino-Lebrun, etc., et Gérard, le futur baron Gérard, alors âgé de vingt-trois ans, et qui sut, d'ailleurs, se retirer à temps de cette sinistre compagnie.

Prieur et Châtelet méritent une mention particulière.

Prieur avait acquis une certaine réputation comme peintre d'histoire; c'est à cette réputation qu'il dut d'être nommé à la Conciergerie, qu'elle contenait d'Antoinette, captive à la Conciergerie, qu'elle contenait un portrait que l'on peut voir au musée Carnavalet et qui, témoignant des ravages exercés par les douleurs physiques et morales sur la beauté de la reine, est comme la transition entre les images radieuses de Versailles et l'esquisse tracée en quelques coups de crayon par David, le 16 octobre 1793, alors que l'infortunée victime passait rue St-Honoré, sur la charrette qui la conduisait au supplice.

Prieur avait l'habitude pendant les débats, de dessiner des têtes coupées, indiquant par là son opinion. Lorsqu'il comparut à son tour devant le tribunal révolutionnaire, lors du procès de Fouquier-Tinville et de ses complices, il ne trouva à invoquer pour sa défense, que ces piteuses ex-cuses: "On me calomnie; jamais un juré ne prit avec plus de soin des notes sur tout ce qui se passait à l'audience. Quelque fois, j'ai dessiné des caricatures, des cochenilleries, des petites bêtises, voilà tout."

Quant à Châtelet, il se livrait, comme son camarade, à des facettes de rapin macabre; il avait adopté un procédé spécial pour faire d'avance connaître son vote; il inscrivait d'avance un grand F en face du nom de chacun des accusés.

Pierre-Nicolas Leroy, marquis de Montflabert, avait troqué son nom trop compromettant pour celui de Dix-Août, en souvenir de la journée où avait été renversée la monarchie. C'était un des plus forcés, toujours prêt à voter la condamnation des accusés; il n'attendait point la défense, et pour cause: il était sourd.

On devait tirer au sort les noms des jurés pour chaque affaire; mais,

ainsi que le disait plus tard le greffier Paris, "au lieu d'un tirage, c'était un triage". Parmi les soixante, en effet, un certain nombre avaient donné de telles preuves de leur docilité que l'accusateur public, le regardant comme des jurés "solides", s'arrangeait pour qu'ils siègèrent dans tous les grands procès où Robespierre et sa bande voulaient être certains de la condamnation. Prieur, Châtelet, Leroy-Dix-Août, Villate, Trinchard, Renaudin, Brochet, Aubry, Didier, Laporte, Gautier, Lamière, Desbois, Renard composaient la troupe des jurés "solides".

Ces pourvoyeurs de l'échafaud accomplirent leur sinistre besogne avec une vitesse sans cesse accrue, qu'accroît seul le Neuf-Thermidor. Du 24 mai 1793, au 8 juin 1794, ils envoyèrent à la guillotine dressée sur la place du Carrousel et sur la place de la Révolution, 1,256 victimes; mais du 9 juin au 27 juillet 1794, en quarante-neuf jours, il y eut 1,376 exécutions sur la place de la Bastille et la place du Trône-Renversé, où avait été successivement transféré l'instrument du supplice.

Certes, ils étaient coupables, ces jurés qui condamnaient toujours et ne se laissaient jamais de préparer

pour Sanson et ses aides de véritables "fourneaux", comme celle des chemises rouges, où les cinquante-quatre accusés, après une monstrueuse caricature de jugements, avaient été, en quelques instants, expédiés à l'échafaud; mais plus coupables encore étaient ceux qui avaient remis à de pareils individus la mission de prononcer sur la vie de créatures humaines.

Car il faut toujours en revenir là et faire remonter les responsabilités aux hommes qui détenaient le pouvoir et, sciemment ou non, le déléguèrent leur magistrature temporaire parce qu'ils ont été nommés conformément à la loi. Or, la loi qui désignait sous la Révolution, au temps de la Terreur, les jurés qui condamnaient toujours, était une loi infâme et odieuse; mais celle qui désigne les jurés qui acquittent sinon toujours, du moins avec une déplorable facilité, sans être aussi infâme ni aussi odieuse (car il vaut mieux acquiescer un coupable que condamner un innocent), est incontestablement mauvaise. Elle viole la justice, elle encourage le crime et, par là, fait des victimes; de combien d'assassinats et de meurtres elle est responsable!

Qu'attend-on pour réformer l'institution et assurer, dans des condi-

tions offrant toutes garanties à l'accusé et à la défense sociale, le recrutement du jury? De nouveaux verdicts scandaleux? Il semble pourtant que la mesure soit comble.

Le journal "L'Autorité Nouvelle" faisant affaires sous la raison sociale "L'Autorité Can.", a ses bureaux de rédaction et d'administration au No 74, rue Saint-Jacques, Montréal. Il est imprimé à l'Éclair Inc. 1723, rue Saint-Denis, Montréal.

LINIMENT FORGEX

Enregistré
Ne contient ni poison, ni ammoniaque.
DECONGESTIONNE LE
SYSTEME

Fait disparaître complètement la fatigue et le malaise causés par la digestion, la constipation ou le surmenage. Fait revivre le bien-être ressenti dans la jeunesse, qui consiste à se sentir frais, souple et léger et tout temps.

Soulage le rhumatisme, et toute fatigue, douleur, inflammation, tumeur quelconque ainsi que le gonflement et la constipation. Idéal pour affaiblir et repousser les vieilles. Redonne aux tissus et aux chairs la souplesse et la fermeté. Spécialement recommandé aux Dames.
No 12407. Lot des Médicaments brevetés ou "Proprietary".
Préparé par
FORGEX LINIMENT MANUFACTURER
Enregistré
2056, rue Berri, MONTREAL.
En vente chez DUPUIS FRERES Ltée: E. ETHIER, Pharmacien, 1843, Notre-Dame Ouest

UNE SESSION DE LA COUR DU BANC DU ROI

ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, se tiendra au Palais de Justice, en la LUNDI 10 SEPTEMBRE prochain à dix heures du matin.

En conséquence, je donne avis public à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes.

Je donne avis aussi à tous les juges de paix, coroners et agents de la paix pour le district susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous les records.

Le Sheriff,
OMER LAPIERRE,
Bureau du sheriff,
Montréal, 20 août 1928.

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi (heure avancée), le mercredi 29 août 1928, des soumissions pour la construction et l'installation d'un ascenseur électrique ainsi que des barrières pour le puits d'ascenseur, à la tour d'amarage de l'aérodrome de Saint-Hubert, P. Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au sousigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour un ascenseur et des barrières, aérodrome de Saint-Hubert, P. Q."

On peut consulter les plans et les formules de contrat, se procurer le devis et la formule de soumission au ministère des Travaux publics à Ottawa, au bureau de l'ingénieur de district, station postale "H", Montréal, P. Q., et au bureau de poste, Saint-Hubert, P. Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère, conformément aux conditions mentionnées dans ladite formule.

Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministère des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada ou des bons de la compagnie du chemin de fer Canadien-National, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

REMARQUE.—On peut se procurer au ministère des Travaux publics des traces bleues (blue prints) en fournissant un chèque de banque accepté, pour la somme de \$10, payable à l'ordre du ministère des Travaux publics. Ce chèque sera remis si le soumissionnaire offre une soumission régulière.

Par ordre,
S. E. SEGUIN,
Secrétaire,
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 15 août 1928.

CARTES D'AFFAIRES

AVOCATS
RODOLPHE BEDARD
EXPERT-COMPTABLE
Membre de la Société des Comptables Agréés du Canada, C.A.
Membre de l'Institut des Comptables et Auditeurs de la Province de Québec, L. I. C.

JULES FERLAND
LIBRAIRE
Agence dramatique canadienne enrg.
Livres à vendre, à louer et à échanger
SPECIALITE: Pièces de théâtre et monologues
137 rue Duluth Est Montréal

RESIDENCE: BUREAU:
ATL. 1450 L.Anc. 1152-3
JOS. B. BERARD
AVOCAT
10, NOTRE-DAME EST, MONTREAL

Plan européen. Tél. Bureau
\$1.50 et plus. Harbord 4511
HOTEL PLAZA
ALEX. JULIEN, Prop.
146-148, PLACE JACQUES-CARTIER
MONTREAL
50 Chambres avec bain. A l'épreuve du feu. — Licencé.

Avocats Procureurs
BERCOVITCH, de SOLA & COHEN
Tél. MAin 5100-5101
260 RUE ST-JACQUES, Montréal

Tél. Lancaster 2440. Résidence: Walnut 5210
LYON W. JACOBS, E.C.
AVOCAT ET SOLICITEUR
Suite 701-702 89 Craig Ouest
Power Building Montréal

ELLIOTT & DAVID
Henry J. Elliott, C.R.
Hon. L. A. David, C.R.
Secrétaire de la Province de Québec
Maurice Dugas, C.R., J.-P. Callaghan
AVOCATS ET SOLICITEURS
Commissaires pour toutes les provinces.
Terre-Neuve et les Etats-Unis.
EDIFICE CANADA LIFE
Montréal, Canada.
1044, rue St-Denis, Montréal

KRAUSMANN CAFE
44, ouest Saint-Jacques.
Bière et vin servis avec repas. Dîner des hommes d'affaires, 75c.
Pour retenir des tables, téléphonez Harbord 7366.

Canada Typewriter Exchange & Supply Co.
CLAVIPIGRAPHES
et Machines pour écrire et protéger les chèques, notes, reçus, contrats et documents de toutes les langues et prix.
Chaque machine est garantie.
Nous vendons, échangeons, réparons, réparons n'importe quelle machine de clavigraphes.
Spécialité de réparations générales et inspection mensuelle.
Représentée par J.-J. Armand.
22 RUE SAINT-JACQUES
Tél. Harbord 6968

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi (heure avancée), le mercredi 5 septembre 1928, des soumissions pour la construction du hangar No 1, au port aérien de Montréal à Saint-Hubert, comté de Chambly-Vernoy, P. Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au sousigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour le hangar No 1, Saint-Hubert, P. Q."

On peut consulter les plans et les formules de contrat, se procurer le devis et la formule de soumission au ministère des Travaux publics à Ottawa, au bureau de l'ingénieur de district, station postale "H", Montréal, P. Q., au bureau de poste, Saint-Hubert, P. Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère, conformément aux conditions mentionnées dans ladite formule.

Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministère des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada ou des bons de la Compagnie du chemin de fer Canadien-National, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

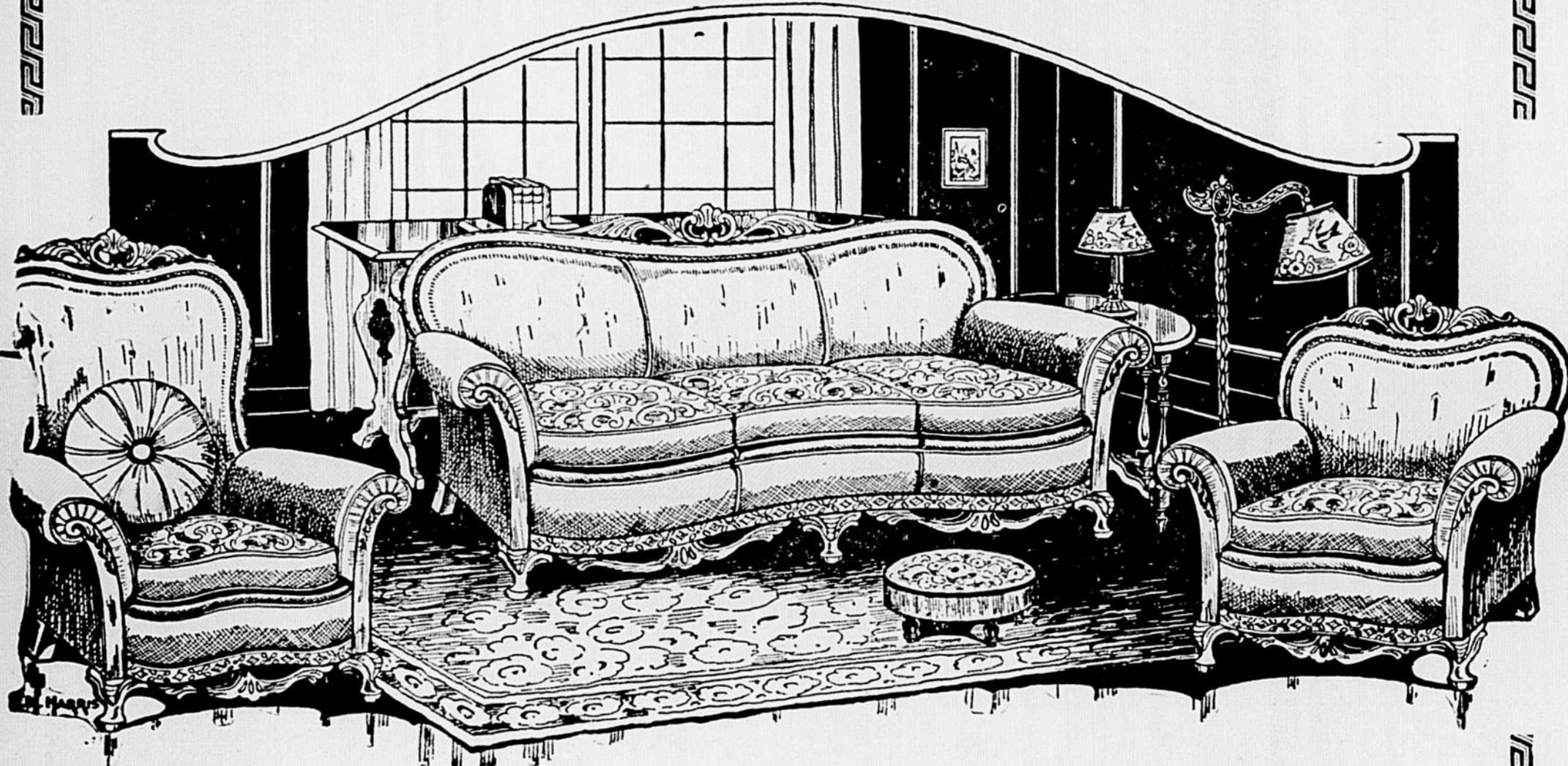
REMARQUE.—On peut se procurer au ministère des Travaux publics des traces bleues (blue prints) en fournissant un chèque de banque accepté, pour la somme de \$10.00 payable à l'ordre du ministère des Travaux publics. Ce chèque sera remis si le soumissionnaire offre une soumission régulière.

Par ordre,
S. E. O'BRIEN,
Secrétaire,
Ottawa, le 28 août 1928.

Prix de la Manufacture

La raison pour laquelle nos prix sont si exceptionnellement bas, c'est qu'en achetant de nous — les fabricants — vous bénéficiez des profits que prennent les intermédiaires. En voici une preuve nouvelle.

NOUS SOMMES LES SEULS MANUFACTURIERS, DANS NOTRE SPECIALITE, QUI VENDONS DIRECTEMENT AU PUBLIC



Ce Mobilier de 12 Morceaux \$169

CHESTERFIELD
CHAISE HAUTE
FAUTEUIL
1 TABLE CHESTERFIELD
1 TABLE DE BOUT
1 PAIRE D'APPUI-LIVRES
1 LAMPE "LISEUSE" avec abat-jour
1 TABOURET
1 LAMPE DE TABLE avec abat-jour
1 COUSSIN FANTAISIE

Ce mobilier vendu de la manière régulière serait considéré comme une occasion à \$295.

C'est réellement une offre merveilleuse — le mobilier proprement dit est recouvert de MOHAIR ANGLAIS de haute qualité. — COUSSINS REVERSIBLES en broché ou velours coupé français. L'extérieur des dos des deux chaises et l'extérieur des bras des trois morceaux sont ENTIEREMENT couverts en MOHAIR ANGLAIS, tandis que la plupart des mobiliers vendus par d'autres ont l'extérieur recouvert en velours.

Nous fabriquons une variété de mobiliers Chesterfield offerts à des prix variant de \$65 à \$600

MOBILIERS DE SALLE A MANGER, CHAMBRE A COUCHER, MOBILIERS DE DEJEUNER ET DE BOUDOIR EN FIBRE, SACRIFIES SANS EGARDS AU COUT REEL

Pour faire place à nos nouvelles créations en fait de Chesterfields dont l'exposition commencera en septembre. Jamais occasions pareilles n'ont été offertes. Venez et constatez!

NOUVELLE CREATION:

"CHESTERBEDS"

Un sofa Chesterfield qui peut être instantanément transformé en un lit commode, bien que personne ne puisse soupçonner la transformation possible. Recouvert de velours Jacquard coupé. Coussins reversibles, valeur \$125.00. Prix du mobilier \$79.00

LIVING ROOM
FURNITURE MANUFACTURERS
LIMITED

2566, RUE SAINTE-CATHERINE EST
CHERRIER 3119* (ANCIEN NUMERO 1466, près de Frontenac)

SATISFACTION ABSOLUE
OU REMBOURSEMENT DU
PRIX D'ACHAT

En dépit de la moitié de nos prix, tout ce que nous vendons est sujet à notre garantie absolue.
J.-Geo. Langelier,
Directeur-gérant.

LES FEMMES DANS L'HISTOIRE

COMPILATION DE M. JULES BOURBONNIERE

Mme de Motteville (1621-1689), dame d'honneur d'Anne d'Autriche, a laissé dans ses MEMOIRES, la chronique de la Cour et celle des intrigues de la Fronde, auxquelles elle ne s'est jamais mêlée cependant.

C'est surtout le portrait d'une reine qu'elle chérissait, que Mme de Motteville se plaît à nous retracer; elle nous fait pénétrer dans l'intimité de sa maîtresse et nous instruit de ses faits journaliers.

Les récits sont bien composés, les tableaux et les portraits sont bien dessinés, quoiqu'ils manquent un peu de relief; les jugements et les réflexions qu'elle y mêle dénotent un grand sens et beaucoup d'équité.

Sa langue facile manque de précision et son style d'imagination, c'est l'allure d'une conversation quelque peu monotone; pourtant cette causerie fixe l'attention, par la sincérité du récit et par l'intimité des détails.

Mlle de MONTPENSIER

Mlle de Montpensier (1627-1693), fille du célèbre Gaston d'Orléans et si connue, sous le nom de Grande Mademoiselle, fut une des héroïnes de la Fronde.

D'un esprit fantasque, relevé, capricieux mais sincère, elle a écrit ses MEMOIRES, qui surabondent en détails insignifiants, mais qui sont pleins de renseignements précieux sur la famille Royale dans l'intimité, et sur la Cour; le style en est très agréable.

On dit que c'est dans son salon, au palais du Luxembourg, que prirent naissance les PORTAITS si en vogue sous la

régence d'Anne d'Autriche.

De ce passe-temps est sortie toute une littérature publiée sous le nom de GALERIE DES PORTRAITS DE MLE DE MONTPENSIER, curieux ouvrage, réédité et amélioré vers 1907, par M. Edouard Barthélemy.

Peut-être, devons-nous à la Grande Mademoiselle, les CARACTERES!!!

Mme de STAAL-DELAUNAY

Mme de Staal-Delaunay (1684-1750), entra à vingt-sept ans à la Cour de la duchesse de Maine et y passa le reste de sa vie.

Ses piquants MEMOIRES font connaître à fond les mœurs, les agréments, les cabales, les fêtes pastorales et poétiques de cette Cour; un caractère franc et élevé, aussi bien qu'un esprit ferme et délié s'y marquent en traits vifs et animés.

On y admire une grande sûreté d'idées et de ton; jamais sa plume ne tatonne, jamais elle n'essaie sa pensée.

Le point de vue, où l'on se place, pour écrire l'histoire, n'est guère différent du siècle précédent, et la liberté dont jouissent les écrivains, n'est guère plus grande non plus. Cependant, le travail de critique universelle auquel se livrent la plupart des auteurs de ce temps, fut un véritable achèvement vers une conception plus scientifique de l'histoire, et ce perfectionnement fut accompli au siècle suivant.

Mme ROLAND

Mme Roland (1754-1793). Nous devons à la Révolution,

pour le reste de sa vie", dit M. Sorel.

Les impressions qu'elle reçut alors influèrent sur sa vie entière.

Un ménage comme celui de ses parents, demeura la patrie idéale de son cœur; un salon comme celui de sa mère, la patrie idéale de son esprit; le bonheur dans le mariage fut l'utopie, et une royauté de salon, l'ambition de son existence.

La jeune fille, prodigieusement précoce d'intelligence et de cœur, grandit dans ce milieu exceptionnellement favorable et y développa les rares qualités de son esprit brillant et ingénieux.

Elle s'occupait de lectures au-dessus de son âge, et s'exerçait de bonne heure, à l'art d'écrire, par des nouvelles et diverses compositions dramatiques, empreintes de cette sensibilité mélancolique, de cet enthousiasme, pour le génie que la NOUVELLE HELOISE avait propagées.

A quinze ans, elle résuma l'ESPRIT DES LOIS. Rousseau fut sa première idole; et à vingt-deux ans, elle publia des LETTRES SUR LE CARACTERE ET LES ECRITS DE J. J. ROUSSEAU, qui révélèrent les tendances de sa pensée et de ses opinions, et font présager ses écrits futurs. Ce qui domine déjà en elle, c'est un invincible attachement à la cause de la raison, de la liberté, du progrès.

A vingt ans, on la maria au baron de Staël, ambassadeur de Suède en France. Ce mariage ne fut pas heureux, et au bout de quelques années, les époux se séparèrent.

Lorsque la Révolution Française éclata, elle salua avec enthousiasme, ce grand mouvement d'émancipation, mais les violences de 1792 l'effrayèrent. — elle quitta la France et suivit son père, dans sa retraite.

Elle se tut en ces années

Mme de STAEL

Anne-Louise-Germaine, baronne de Staël (1766-1817, fille de Necker, le ministre philosophe de Louis XVI, reçut sa première éducation, dans le salon de sa mère, femme supérieure, d'une sévérité un peu rigide, mais du plus haut mérite.

Mme de Necker réunissait, chez elle, tout ce qu'il y avait de plus distingué, en France et en Europe, dans la politique, les sciences et la littérature: Buffon, Thomas, Raynal, Marmontel, Grimm, Hume, etc.

La petite Germaine, assise sur un tabouret, aux pieds de sa mère, écoutait en silence et avec avidité des conversations, des débats et des dissertations sur mille sujets.

"Elle se tut en ces années

à Coppet, sur les bords du lac de Genève.

Quand les jours de Marie-Antoinette furent menacés, elle écrivit ses REFLEXIONS SUR LE PROCES DE LA REINE, ouvrage plein d'éloquence et de sensibilité.

Sous le Directoire, elle revint à Paris, ouvrit son salon aux hommes les plus marquants de l'époque, et exerça sur eux une véritable royauté; et un moment joua un rôle politique important; essayant de lutter en faveur des libertés constitutionnelles et des droits des Chambres élues.

Cette gloire lui suscita des ennemis; son extrême franchise, son enthousiasme, le sans-façon de ses manières fournirent matières aux médisances de ses adversaires; Napoléon crut voir en elle un critique dangereux et la surveilla. Un jour qu'il la tançait rudement, au sujet de ses tendances politiques, elle lui répondit: "Qu'on ne pouvait blâmer les femmes de s'intéresser aux choses publiques, dans un pays où de par la politique on leur coupait la tête. "L'argument était sans réplique.

En 1802, elle publia DELPHINE, roman qui contient les défauts inévitables dans le style épistolaire, mais où l'on trouve beaucoup de finesse, de passion, et une pénétration subtile des caractères.

En 1804, son père, qui avait été l'adoration de sa vie, mourut; sa santé s'altéra; elle partit pour l'Italie, où la nature et l'art lui furent révélés; elle écrivit CORINNE ou L'ITALIE (1807), qui est à la fois un récit de voyage et de fiction; et où elle a uni avec un grand art, la peinture du cœur hu-

main et celle des mœurs et des lieux.

En 1800 avait paru le livre DE LA LITTERATURE CONSIDEREE DANS SES RAPPORTS AVEC LES INSTITUTIONS SOCIALES, où elle proclame la loi suprême de la Providence, en même temps qu'elle renouvelle l'esprit de la critique littéraire.

Exilée de Paris, à cause de son ardente opposition au gouvernement, elle se fixa à Coppet, et son château devint un centre littéraire et politique, où se groupèrent autour d'elle, Guillaume de Schlegel, qu'elle avait donné comme précepteur à ses enfants, Sismondi, Benjamin Constant et d'autres célébrités.

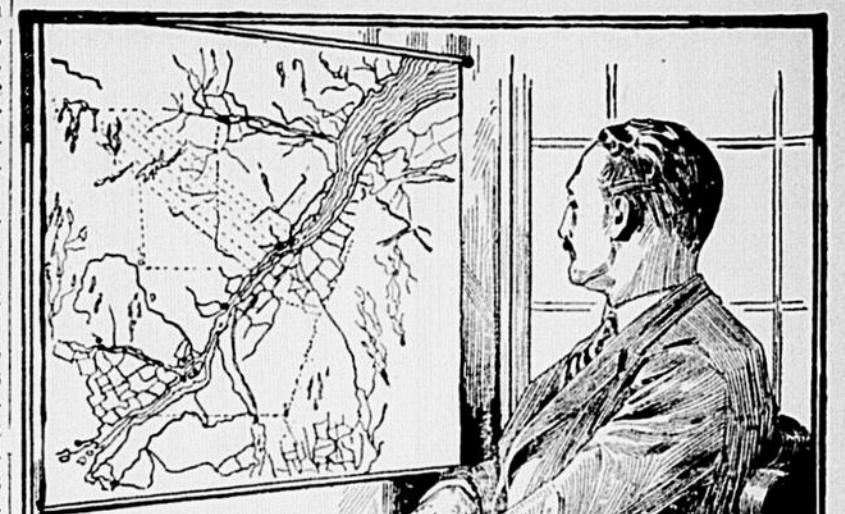
Un second voyage en Allemagne, où elle revit Goethe, Schiller, Wieland, et s'initia à la littérature allemande, nous valut le livre, DE L'ALLEMAGNE (1810); les dix mille premiers exemplaires furent anéantis par l'ordre de l'empereur Napoléon Ier; l'ouvrage respirait un esprit trop large et trop libéral, il contenait des allusions plus que transparentes au despotisme militaire de Napoléon. Mais il fut publié à Londres en 1813.

La littérature allemande nous était encore inconnue; bien plus elle était dédaignée. Mme de Staël prit une glorieuse initiative, en nous révélant les richesses philosophiques et littéraires d'Outre-Rhin; aussi bien qu'en nous faisant connaître les mœurs et le caractère du peuple allemand, sa vie intellectuelle, religieuse et sociale. C'est là, peut-être, le plus

grand service, que cette esprit généreux ait rendu à la France et à la philosophie.

DE L'ALLEMAGNE est le plus achevé des livres de Mme de Staël; la composition en est largement ordonnée; les pensées y sont justes, le style soutenu. Elle apporta à cette oeuvre, une intelligence d'une compréhension extraordinaire, une sympathie humaine, la passion

(à suivre)



La Seule Route!

qui conduit au "succès" est celle de la pratique de L'ÉCONOMIE

LA BANQUE D'ÉPARGNE

DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

"La Grande Banque des Travailleurs"

Fondée en 1846

Succursales dans toutes les parties de la ville.

Coffrets de sûreté à toutes les Succursales. Service de "La Garde des Titres" au Bureau Principal.

S-514

Ministère des Travaux Publics De la Province de Québec

DIX-NEUF MINISTRES ONT ADMINISTRE LE DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS DEPUIS SA FONDATION ET SE SONT SUCCEDES DANS L'ORDRE SUIVANT :

MINISTRES DES TRAVAUX PUBLICS

Hon. M. Louis Archambault.....	1867
Hon. M. Pierre Garneau.....	1874
Hon. M. C.-B. de Boucherville (ex-premier ministre).....	1876
Hon. sir Henry Joly de Lotbinière (ex-premier ministre).....	1878
Hon. sir Adolphe Chapleau (ex-premier ministre).....	1879
Hon. M. J.-J. Ross, (ex-premier ministre).....	1881
Hon. M. Elysée Drouin.....	1882
Hon. M. J.-J. Ross.....	1884
Hon. M. Henry Starns.....	1887
Hon. M. James McShane.....	1887
Hon. M. Pierre Garneau.....	1888
Hon. G.-A. Nantel.....	1891
Hon. M. E.-J. Flynn.....	1896
Hon. M. E.-J. Flynn (ex-premier ministre).....	1896
Hon. M. T.-G. Duffy.....	1897
Hon. sir Lomer Gouin (ex-premier ministre).....	1900
Hon. Jules Allard.....	1905
Hon. W.-A. Weir.....	1906
Hon. M. L.-A. Taschereau (premier ministre).....	1907
Hon. M. Antonin Galipeault.....	1919

SOUS-MINISTRES DEPUIS 1867

M. Siméon Lesage.....	1867
M. S. Sylvestre.....	1909
M. J.-A. Métayer, C. R.....	1921

Le Ministère des Travaux Publics a construit depuis 1867 des édifices qui sont évalués à des millions, sont un bel actif pour notre province et font l'orgueil de la population

MINISTERE DU TRAVAIL

Le Ministère du Travail est de Fondation récente et a été créé afin d'améliorer la condition des ouvriers dans notre province.

Hon. M. Jules Allard.....	1905
Hon. M. W.-A. Weir.....	1906
Hon. M. L.-A. Taschereau, premier ministre.....	1907
Hon. M. Antonin Galipeault.....	1919

Sous-ministre du Travail

M. LOUIS GUYON.....	1909
---------------------	------

TOUJOURS AU PREMIER RANG!

Old Stock Ale

W.M. DOW & CO.

PRIME par la Force et par la Qualité!

Dow

Old Stock Ale
Mûrie à Point

LA VIE SPORTIVE

MONTREAL A SUBI DEUX DEFAITES CONTRE NEWARK

Le Montréal a continué la détestable habitude qu'il a de perdre quand il y a foule au Stade pour observer ses faits et gestes. Hier après-midi, il y avait programme double et nos indifférents porte-couleurs ont perdu leurs deux parties aux mains du Newark, par les scores respectifs de 9 à 2 et de 6 à 2.

Dans la première joute, le nouveau lanceur Chet Nicols, que le Royal a acquis récemment des Giants, a fait ses débuts pour l'équipe locale. Ceux-ci n'ont pas été très brillants. Le nouveau venu a accordé plusieurs buts sur balles et il a aussi été frappé durement, entre autres pour un home run par Malone. Dunagan l'a remplacé, mais il était trop tard. Toutefois, celui-ci a sauvé ses coéquipiers d'un humiliant blanchissage en frappant un coup de circuit à la huitième reprise, alors qu'il y avait un homme sur les buts. Le lanceur Manaux a été très solide pour les visiteurs.

Dans la deuxième joute, Chet Falk commença à officier pour le Montréal et il fut retiré de la boîte dès la première manche, après avoir rempli les buts, tant et si bien que les visiteurs comptèrent cinq points dès la première reprise. Roy Sherrid lui succéda, mais ses adversaires avaient un trop bel avantage contre lui et il ne put remonter le courant.

Les visiteurs n'ont commis aucune erreur durant les deux parties et ils ont bien mérité leurs victoires.

PREMIERE PARTIE

Newark 111 020 121 9 9 0
Montréal 000 000 020 2 9 4

Batteries: Mamaux et Skiff; Nichols, Dunagan et Daly.

DEUXIEME PARTIE

Newark 500 010 0 6 9 0
Montréal 002 000 0 2 8 1

Batteries: Pruett et Jenkins; Falk, Sherrid et Smith.

LE LUTTEUR MARIO A L'ARENA

La prochaine séance de lutte du promoteur Lucien Riopel aura lieu mercredi prochain à l'Arena Mont-Royal. Quatre bonnes rencontres fort bien équilibrées sont au programme, qui semble nous promettre d'intéressants matches.

La finale de la soirée mettra aux prises Vladek Zbisko contre Maximo Mario. Le premier est assez connu pour que nous nous dispensions d'en faire les éloges. Le Polonais est un artiste du tapis dans toute la force du mot. C'est un athlète qui n'a fait que remporter des victoires à Montréal, n'ayant jamais été défait ici.

Mario est un inconnu ici. N'ayant aucun détail sur ses performances passées, nous avons demandé au promoteur Riopel ce qu'il en pensait.

Voici sa réponse: "Trouver un adversaire à un des Zbisko, à Stanislaus comme à Vladek, est une chose très difficile. Ces deux hommes sont d'une puissance peu ordinaire et rares sont les athlètes qui peuvent leur résister. Plus d'un a essayé mais sans succès.

Mario que j'ai décidé à venir rencontrer Vladek, est un homme très puissant, qui fera certainement belle figure devant le Polonais. Je ne dis pas qu'il vaincra, mais il fera assurément une fameuse lutte à Zbisko et celui-ci n'a pas encore remporté la victoire. Les amateurs verront certainement un brillant match lorsque ces deux hommes en viendront aux prises".

Comme nous pouvons le voir par cette déclaration du promoteur Riopel, nous verrons dans Mario un homme capable d'opposer une belle résistance au superbe athlète qu'est Vladek Zbisko.

Dans la semi-finale, nous verrons à l'œuvre Freddie Meyers, qui est si populaire chez nos compatriotes. Il aura comme adversaire John Freiberg. Ce dernier sera cette fois capable de montrer un peu ce qu'il est capable de faire. Il pourra facilement faire meilleure figure que contre Stanislaus Zbisko.

La deuxième préliminaire de la soirée mettra aux prises Jack Strahasky contre Dan Petroff. Le Bohémien, qui a livré de si belles luttes depuis son apparition ici devrait être en état d'opposer une belle résistance au bouillant Bulgare. On peut s'attendre à un match fort contesté.

Dans le premier match au programme, Henri Deglane, le populaire athlète français sera opposé à Ivan Macharoff, qui a eu raison de Carl Vogel, lundi dernier. Le Russe est un superbe athlète et il sera certainement intéressant de le voir contre un artiste du tapis comme Deglane.

GAYETY

LE FOYER DU BON BURLESQUE

Cette semaine

Nous sommes à la fois heureux et fiers d'ouvrir la saison théâtrale à Montréal avec

JOE CATALANO'S

Le spectacle distingué et plein d'action

FLAPPER FOLLIES

avec

MAE DIX JACK "TRAMP" MONTAGUE

et un essai de Danseuses Vives et Enjouées

Le spectacle aux mille surprises

Autre attraction:

SHARI

La danseuse hindoue

Une fille du harem oriental

Gais refrains — Beautés scéniques

Autres numéros sensationnels

ORPHEUM

Excellent troupe permanente

MILDRED MITCHELL

dans

IN LOVE WITH LOVE

avec la troupe de l'Orpheum

LES COURSES A MONT-ROYAL

Le meeting du Back River Jockey Club commencera demain après-midi à Mont-Royal. La plupart des chevaux que nous avons vus cette semaine seront à Saint-Laurent la semaine prochaine, mais nous verrons en plus grand nombre de pur sang venant de différentes autres pistes.

Le programme préparé par le secrétaire Henry Diekin est fort intéressant et plaira sûrement aux propriétaires de chevaux et au public. Il y aura chaque jour une course spéciale portant le nom d'un théâtre de cette ville.

Le gérant, Andy Bradford, est convaincu que ce meeting sera un succès complet. Il ne sera pas sans intérêt de savoir que M. Bradford se propose de faire de grandes améliorations à la piste de Mont-Royal. S'il peut obtenir l'assentiment des actionnaires, il fera jeter à bas l'estrade actuelle et la remplacera par une nouvelle qui sera le dernier mot en fait d'estrades modernes. Si sa requête est acceptée par les intéressés, les travaux commenceront cet automne même.

AURÉLE JOLIAT EST AMATEUR DE TENNIS

L'on savait qu'Aurèle Joliat, était un professionnel du hockey mais plusieurs ignoraient sans doute, que le porte-couleurs du Bleu Blanc Rouge était aussi amateur de tennis dans ses temps de loisir. Mardi soir prochain le 4 septembre, il rendra visite au Club des Francs-Rigolos à l'occasion de la célébration du dixième anniversaire de la fondation de ce club.

Une fête en plein air a été préparée par les membres du club à cette occasion et les directeurs nous prédisent encore un succès. De nombreux et magnifiques prix pour une valeur d'environ \$500.00 seront donnés aux heureux gagnants de la partie de cartes organisée sous la présidence de M. Abraham Dupéré, et sous le patronage de M. Noël Fautoux, curé de la paroisse Sainte-Claire de Tête-aux-Portes. Le club, grâce à l'installation électrique parfaite de ses terrains, sera en mesure de donner satisfaction aux amateurs de cartes et aux autres qui ne rendront au coin des rues Moussau et Boyce à Tête-aux-Portes le 4 au soir prochain.

THORMAHLEN CONTRE TORONTO

Aujourd'hui, contre Toronto, Herb Thormahlen, le brillant lanceur gaucher, sera probablement en état de lancer. Thormahlen, qui a eu une attaque de fièvre, dimanche dernier, et qui est resté cloué au lit jusqu'à jeudi, alors qu'il a pu se rendre pour quelques instants au Stade, est maintenant mieux et il est fort probable que nous le verrons à l'oeuvre contre le club de la Ville Reine.

Pete Radwan, qui a été hors de l'équipe pendant plus d'un mois par suite de blessure, jouera lui aussi très probablement dimanche. Radwan s'entraîne depuis deux semaines à New-York et il se dit prêt à jouer.

Chester Fowler, qui s'est fracturé une jambe le premier juillet, a insisté auprès du gérant Ed. Holly pour jouer au cours de la semaine prochaine. Ed. Farber, qui a mal au genoux, n'accompagnera pas le club à Toronto, la semaine prochaine. Il se reposera à Montréal.

LA CROSSE AU PARC THORNTON

Les fervents du jeu de crosse seront servis à souhait cet après-midi alors qu'ils verront le Verdun et les Indiens de Caughnawaga aux prises au Parc Thornton, Saint-Henri. La Ligue Professionnelle a donné une énorme impulsion au jeu de crosse cette saison et chaque partie attire toujours des foules énormes. La Ligue a enrôlé sous ses drapeaux les meilleurs joueurs de crosse qui sont aujourd'hui afin de fournir au public la meilleure qualité de sport possible. La Ligue ne croit pas qu'il faut laisser un bon joueur de côté parce qu'il se fait payer pour ses services. Elle estime que si un joueur peut jouer de façon à intéresser le public, il mérite d'être payé pour ses services. C'est en groupant les meilleurs hommes que la Ligue Professionnelle a réussi à donner le jeu brillant qui a été si goûté du public. La joute de ce jour entre le Caughnawaga et le Verdun sera une autre bonne partie. Nul doute que la population de Saint-Henri et des environs saura apprécier le spectacle fourni par les deux clubs.

Philippe Lalonde et Percy Langevin, du Saint-Zotique, seront les deux arbitres.

La joute aura lieu beau ou mauvais temps.

De distingués visiteurs assisteront à cette partie. Alfred Leduc, ministre et député de Saint-Henri,

PROCHAINES JOUTES DU CHAMPIONNAT AMATEUR

Voici arrivé le temps où la population de Montréal va connaître quelle est la meilleure équipe parmi les nombreux clubs de l'Association des gérants de baseball de la métropole. Les organisateurs de cette association sont enchantés des séries disputées à date et ils entendent maintenant faire rencontrer les meilleurs clubs afin de trouver quel est le champion. L'ouverture de la série finale aura lieu les 8 et 9 septembre.

Le premier programme sera donné au Parc Champlain, angle de la rue Beaubien et de la 27e avenue, Rosemont. Les tramways conduisent à la porte. L'on n'a pas encore décidé où seront jouées les parties du 9. La première partie de la série sera entre le fameux Lusalle qui n'a perdu aucune partie depuis le commencement de la saison et le St-Charles Indépendant, piloté par M. Couturier.

À Québec, Paul Mercier, député de Saint-Henri, à Ottawa et Alfred Legault, président de la Ligue de crosse professionnelle seront en effet présents. Ces trois sportsmen présenteront un cadeau de \$50.00 à M. Emery Lalonde, père de Philippe Lalonde, gérant du Saint-Zotique, qui célébrera ses noces d'or. Un autre cadeau de \$50.00 sera aussi offert par les trois clubs, Saint-Zotique, Caughnawaga et Verdun. Cette présentation se fera avant la rencontre. La balle sera mise au jeu par M. Alfred Leduc.



Après le Golf...

Il fait bon causer, en tête-à-tête cordial, avec son partenaire ou même son adversaire! Déjà l'ombre s'allonge! Et la brise se fait soudain plus froide sur la véranda du club. C'est une bonne précaution de prendre alors un verre de la boisson la plus saine, le

Gin Canadian Melchers Croix d'Or



Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt pendant des années.

TROIS GRANDEURS DE FLACONS:

Gros: - 40 onces \$3.65
Moyens: - 26 onces 2.55
Petits: - 10 onces 1.10

Melchers Distillery Co., Limited
Montréal

LISEZ 'L'AUTORITE NOUVELLE'

LIGUE INTERNATIONALE

Jersey City, 7; Rochester, 10.
Batteries: Horn et Head; Toner, Smith, McCracken, Decatu et O'Donnell.

2ème PARTIE

Jersey City, 4; Rochester, 7.
Batteries: Higgins et Head — Keen et Morrow.
Baltimore, 2; Toronto, 8.
Batteries: Milstead et Bayne — Prudhomme et Freitag.

2ème PARTIE

Baltimore, 13 — Toronto, 6.
Batteries: Hollingforth et Devine; Fisher, Honkins, Songer, Martin et Freitag.
Reading, 8; Buffalo, 0.
Batteries: Parks et Lake — Williams Signor, Swaney et Urban.

2ème PARTIE

Reading, 0; Buffalo, 3.
Batteries: Parks et Lake; Mangum et Barnes.

LIGUE NATIONALE

Philadelphie, 3; Boston, 5.
11 manches, Batteries: Willoughby, Walsh et Davis — R. Smith, Spohrer Taylor.

2ème PARTIE

Philadelphie, 7; Boston, 1.
Batteries: Bengue et Lorian — Brandt, Clarkson, Boggs et Tay-

lor.
Brooklyn 0; New York 1.

Batteries: Petty et Deberry — Fitzsimmons et Hogan.
Chicago, 1; Cincinnati, 0.
Batteries: Blake et Hartnett — Kolp et Picinich.

St-Louis, 4; Pittsburgh, 1.

Batteries: Sherdel et Wilson — Hill, Brame et Hargraves.

LIGUE AMERICAINE

New York, 8; Washington, 3.

Batteries: Braxton, Hadley, Burke, Gaston Brown et Ruel. Tate, Pipgras, Hoyt et Collins.
Boston, 2; Philadelphie, 14.
Detroit, 6; St-Louis, 4.

Cleveland, 6; Chicago, 2.

ASSOCIATION AMERICAINE

Toledo, 1; Columbus, 8.
Louisville, 3; Indianapolis, 4.

L'ENVIE

Il y a quelque temps, une somptueuse auto stationnait devant un grand hôtel de Marseille. Au volant, un chauffeur galonné; à l'intérieur, une jolie femme tenant dans ses bras un amour de "chien".

Deux Marseillais passaient. L'un dit, avec l'accent: "—Té, regarde s'il y en a qui ont de la "chienne".

—On ne verra plus la belle auto sur la Cannebière, c'était celle de Jenny Golder, en représentation au Colisée....

VISITEZ LE NOUVEAU STADIUM

BASEBALL AUJOURD'HUI

DEUX PARTIES

MONTREAL VS TORONTO

THORMAHLEN

LANCE POUR LA PREMIERE PARTIE

PREMIERE PARTIE A 2 Hrs P. M.

BACK RIVER JOCKEY CLUB

DU 3 AU 10 SEPTEMBRE 1928

GRANDES COURSES

AU

Mount Royal Race Track

Première course à 2.45 p.m. (heure avancée)

ADMISSION: \$1.50 (Taxe comprise)

Revue d'actualité Frontenac

par F. Messurier

